

www.lanester.bzh

Janvier/Février genver/c'hwevrer 2021

adskedoù

reflets

n°290

le magazine de la ville de Lanester

12-17. vie associative et citoyenne

comme à la maison

G. DARRIS

G. DARRIS
SKETCHER



Freepeik

5-6. hâte de vous lire

n°
page **290**
à page



Hervé Cohonner

12-17. vivement
l'inauguration



Flo Allanus

26. des fourmis dans les jambes

4-6. agenda

Le tour de vos sorties
en un clin d'œil

7-10. en ville

Rénovation urbaine Kerfrehour-
Châtaigneraie, vos élus de proximité,
c'est voté

11. images

12-17. reportage

Maison de la vie associative
et citoyenne

18. zoom

Projets d'urbanisme

19. biodiversité

20-21. actions

Budget Participatif 2019

22-23. à venir

Pistes cyclables, élections, festival
« Culture, Respect et Rencontres »

24. jeunesse

Promeneurs du Net

25-27. bouger

Confinés et cultivés, Lanester
Handball, Skate park

28. citoyen

Pa@s Quartier

29. soutien aux commerces

30-31. tribune

Lanester
Lannarstêr



Reflets existe aussi
en version adaptée
aux malvoyants.

Disponible sur demande
auprès de l'accueil de l'Hôtel
de Ville, à la médiathèque
ou à votre domicile.

RENSEIGNEMENTS

reflets@ville-lanester.fr
02 97 76 81 01

reflets

Hôtel de ville Standard : 02 97 76 81 81 - 1 rue Louis Aragon, CS 20779 - 56607 Lanester
Cedex - mairie@ville-lanester.fr - Horaires d'ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h30-
12h et 13h30-17h, jeudi : 10h-12h et 13h30-18h30, samedi : accueil et état-civil 9h-11h45 -
CCAS : 02 97 76 81 97

Directeur de la publication Gilles Carreric - Responsable de la rédaction Sophie Lefèvre - Rédactrice en chef Faustine Pognon - Collaboration et rédaction Claire Caminade,
Guillaume Donias, Aurore Salomé-Cochard, Brandon Simeon - Conception et mise en page Dynamo + - Direction artistique direction de la communication - Couverture Gérard Darris
Impression Corlet - Tirage à 12900 exemplaires - Dépôt légal : à parution - I.S.S.N 168-1217 - Bimestriel édité par la Ville de Lanester



Imprimé sur du papier
certifié PEFC (issu de forêts
gérées durablement)



édito



GILLES CARRERIC
maire de Lanester

Nous avons rendez-vous avec vous

N'y voyez là aucune malice ni un quelconque slogan électoral mais bien l'annonce d'une année que je souhaite vivre à vos côtés ! Une année au plus près de vous pour partager la mise en œuvre du projet de notre équipe. Une année pour nous retrouver sur le terrain des idées et de l'action.

En 2021, notre premier chantier sera l'adoption du budget communal. Au-delà du nécessaire équilibre entre maîtrise des dépenses de fonctionnement et maintien d'une capacité d'investissement, je le souhaite avant tout porteur d'un service public fort. Nous devons répondre présent face aux urgences sociales et économiques du moment et nous nous devons d'être vigilants à préserver le pouvoir d'achat des foyers. Notre décision de ne pas augmenter les taux d'impôts, ni les tarifs municipaux, s'inscrit dans ce choix volontariste.

En 2021, nous avons aussi rendez-vous avec une année riche de projets.

Avec les élus de proximité, présentés dans ce numéro de Reflets, nous travaillerons à renforcer le lien étroit entre l'habitant et la collectivité. Nous réviserons les dispositifs de participation avec la création d'une nouvelle structure citoyenne et la relance du budget participatif.

La rénovation urbaine du quartier Kerfrehour-Châtaigneraie va prendre un nouveau visage entre démolitions et lancement des travaux de réhabilitation. Le projet de nouvel EHPAD, va lui aussi se dessiner de manière plus précise.

Nous serons impatients de voir aboutir la rénovation du Skate Park du Scarh, objet d'une nouvelle ambition en coopération avec les pratiquants.

Enfin, en 2021, nous inaugurerons la Maison de la Vie Associative et Citoyenne. Très attendu, cet équipement améliorera le quotidien des associations.

Une fois n'est pas coutume, le contexte ne nous a pas permis de nous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux. C'est pour mieux rebondir et nous retrouver plus tard puisque je vous l'ai dit:

En 2021, nous avons rendez-vous avec vous !

Je vous souhaite à toutes et tous une belle année.



Nous sommes contraints d'annuler certaines représentations pour différentes raisons : compagnies étrangères ne pouvant rentrer sur le territoire national, incertitudes sur les conditions d'accueil dans l'attente des annonces gouvernementales...

Toutes les places achetées seront remboursées. Merci de faire parvenir à Quai 9 vos billets originaux ainsi qu'un RIB. Attention : le nom qui figure sur le RIB doit correspondre à celui inscrit sur le billet. Les personnes ayant acheté des billets pour quelqu'un d'autre devront convenir d'un arrangement entre elles. N'oubliez pas d'indiquer un numéro de téléphone ou une adresse mail en cas de problème. Merci de votre compréhension.

Théâtre **ANNULÉ**

LE CERCLE DES ILLUSIONNISTES
Mardi 12 janvier

Humour **ANNULÉ**

GUILLAUME MEURICE / THE DISRUPTIVES
Samedi 16 janvier ANNULÉ

Danse

THE TREE (FRAGMENTS OF POETICS ON FIRE)
Mardi 19 janvier

Cirque **ANNULÉ**

HOTEL
Samedi 23 janvier ANNULÉ

Danse

OUTWITTING THE DEVIL
Mardi 26 janvier

Cirque

MY LAND
Dimanche 7 février

Danse

À MON BEL AMOUR
Vendredi 12 février
Dans le cadre du festival « Culture, Respect & Rencontres »

Théâtre

ENSEMBLE
Mercredi 17 février

Théâtre amateur

HIVER EN SCÈNE
Org. La Fontaine aux Chevaux
Du 19 au 21 février

NOTRE PROGRAMMATION EST ANNONCÉE ICI SOUS RÉSERVE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION SANITAIRE. POUR RESTER INFORMÉ ET, ESPÉRONS-LE, VOUS RETROUVER, RENDEZ-VOUS SUR LE WEB !

Quai 9 - Esplanade Jean-Claude Perron - Avenue Billoux
02 97 76 01 47 - www.quai9.bzh

Médiathèque Elsa Triolet

Rue Jean-Paul Sartre - 02 97 89 00 70

En dehors de ces horaires, une boîte de retour est disponible à gauche du sas d'entrée de la médiathèque.

Toutes les animations se déroulent à l'auditorium tam-tam (réservation obligatoire)

Période scolaire

- Mardi, jeudi, vendredi : 12h-18h
- Mercredi, samedi : 10h-17h

Vacances scolaires (hors été)

- Du mardi au vendredi : 13h-18h
- Samedi : 10h-17h

Retrouvez le programme des animations sur notre site internet et notre page facebook

- > Site web : mediatheque.ville-lanester.fr
- > Facebook : www.facebook.com/mediathequeLanester

Animations

LES RDV CULTURELS DU JEUDI

- « Tempêtes et naufrages dans l'art »
Jeudi 21 janvier, 18h30
- « Les femmes peintres »
Jeudi 4 février, 18h30

SAMED'HISTOIRES

Samedi 16 janvier & 13 février, 10h30

SESSION GAMING

Mercredi 20 janvier & 17 février, 14h

ANIMATEK

- « Le parc des merveilles » - Samedi 23 janvier, 15h30, dès 6 ans
- « Pachamama » - Samedi 20 février, 15h30

BOÎTE A LIRE

Vendredi 5 février, 17h30

UN CAFE, UNE BD

Samedi 6 février, 10h30

BOOK & NEWS

Vendredi 12 février, 17h

MANGAVORES

Vendredi 19 février, 17h

Les DEIZIOÛ

FESTIVAL BRETON AU CŒUR DE L'HIVER

Du 2 au 27 février

- Conférence : « les bretonnismes » par Hervé Lossec, suivi d'une vente-dédicace - Samedi 13 février, 14h30
- Conférence : « Histoire de la langue bretonne » - Samedi 27 février, 14h30
- Exposition d'originaux des illustrations de Nono sur les « bretonnismes »

Et aussi

CULTURE, RESPECT & RENCONTRES

28° Festival jeunesse

UNITE URBAINE #13 (Voir p.23)

- Vendredi 12 février : Danse À mon bel amour (20h)
- Samedi 13 février : K'Fé métier (Stud'lo), battles breakdance, bal décalé (Quai 9, dès 16h, accès libre)

- Dimanche 14 février : Workshops danse Vogue (Conservatoire, 10h-12h), Fusion salsa hip-hop (docks de Quai 9, 14h-16h), Top rock (Stud'lo, 10h-12h), Contemporain (Conservatoire, 14h-16h)

COLLECTE DE SAPINS DE NOËL

Recyclés pour le paillage des massifs communaux du lundi 4 au dimanche 24 janvier – enclos place Jean Maurice (ex-place Delaune)



Patrick Bengier

→
À mon bel amour

questionnaire goulennaoueg

à votre avis

Questionnaire à détacher et à renvoyer à l'adresse suivante:
Service Communication
Hôtel de Ville, 1 rue Louis Aragon 56600 Lanester
ou y répondre sur www.lanester.bzh

Vous dévorez « reflets », vous le feuillotez, vous y jetez un œil, deux yeux ou aucun... Votre avis nous intéresse pour faire évoluer votre magazine et vous informer au mieux sur l'actualité de votre ville.



Lisez-vous le magazine municipal « reflets » ?

- Oui, en entier ou presque
- Souvent, quelques articles
- Rarement ou jamais:

Pourquoi ?

- Je ne m'intéresse pas ou peu à la vie de la commune
- Je n'aime pas lire
- Les sujets traités ne m'intéressent pas
- Je n'ai pas le temps de lire
- La présentation du magazine ne me donne pas envie de le lire
- Autre raison:

.....

.....

.....

.....

Vous trouvez les visuels (photos, illustrations):

- Esthétiques
- Corrects
- Trop nombreux
- Pas assez nombreux

Le magazine « reflets » paraît tous les 2 mois, vous jugez cette périodicité:

- Satisfaisante
- Trop fréquente
- Pas assez fréquente

Lisez-vous « reflets » sur internet ?

- Oui
- Non: pourquoi?

.....

.....

.....

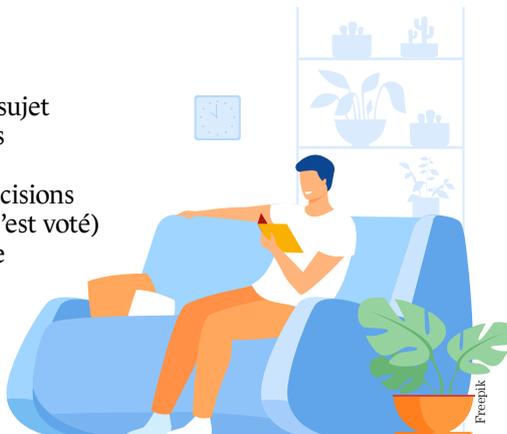
.....

Dans « reflets », quelles rubriques lisez-vous ?

- Agenda de la vie locale
- Tribunes politiques
- Édito du maire
- Reportage
- Articles en fonction du sujet
- Annonces d'événements
- Portraits
- Rubrique dédiée aux décisions du Conseil Municipal (c'est voté)
- Je n'ai pas de préférence

Selon vous, 32 pages:

- C'est trop
- C'est suffisant
- Ce n'est pas assez



Vous le consultez:

- sur le site internet de la Ville
- sur les réseaux sociaux
- sur d'autres sites internet: lesquels?

.....

.....

.....

.....

Quel(s) support(s) utilisez-vous ?

- un téléphone
- une tablette
- un ordinateur

questionnaire goulennaoueg

« Papier » ou « écran » ? Vous préférez recevoir :

- Une version papier dans ma boîte aux lettres
- Une version numérique avec un sommaire cliquable pour consulter le magazine en ligne
- Les deux

L'écriture inclusive*, vous êtes :

- Pour
- Contre

Pourquoi ?

** L'écriture inclusive évite toute discrimination de genre. Elle n'applique pas la règle grammaticale selon laquelle le masculin l'emporte sur le féminin. Les termes au féminin et au masculin sont mentionnés par ordre alphabétique. (« Ils parlent » devient « elles et ils parlent ».) Le point médian est utilisé pour marquer le genre (la candidat-e / les candidat-e-s).*

Numérotez de 1 à 8 (du plus au moins important) ce qui vous intéresse :

- Des infographies : schémas, chiffres, visuels
 - Des articles courts (textes brefs de moins d'1 page)
 - Des interviews d'habitants
 - Des interviews d'élus
 - Des portraits
 - Des dossiers thématiques sur un sujet approfondi
 - Des liens vers d'autres formats pour approfondir certains sujets : vidéos, articles web, interviews filmées...
 - Des formats plus ludiques : bandes-dessinées, jeux...
- Autres propositions :

Numérotez de 1 à 8 (du plus au moins important) ce qui vous intéresse :

- Des informations sur les décisions prises par le Conseil Municipal
- La présentation et le suivi de projets menés par la Ville
- Des initiatives associatives
- Des sujets sur l'histoire et le patrimoine
- Des sujets sport
- Des sujets culture
- Des sujets sur l'environnement
- L'agenda

Sur quels autres sujets/thèmes souhaiteriez-vous être informé ?

.....

.....

.....

Souhaitez-vous que la langue bretonne soit (plus) présente ?

- Oui : sous quelle forme ?

.....

.....

.....

- Non

Quels moyens utilisez-vous pour vous informer sur l'actualité de votre ville (journaux régionaux version papier ou numérique, sites internet, réseaux sociaux...)?

.....

.....

.....

Vous souhaitez nous faire part d'une remarque particulière concernant le magazine municipal ?

.....

.....

.....

Vous souhaitez participer à la réflexion pour faire évoluer votre magazine ? Indiquez-nous vos coordonnées et nous vous contacterons :

- Un n° de téléphone :

.....

.....

- Une adresse mail :

.....

.....

- Votre âge :

.....

.....

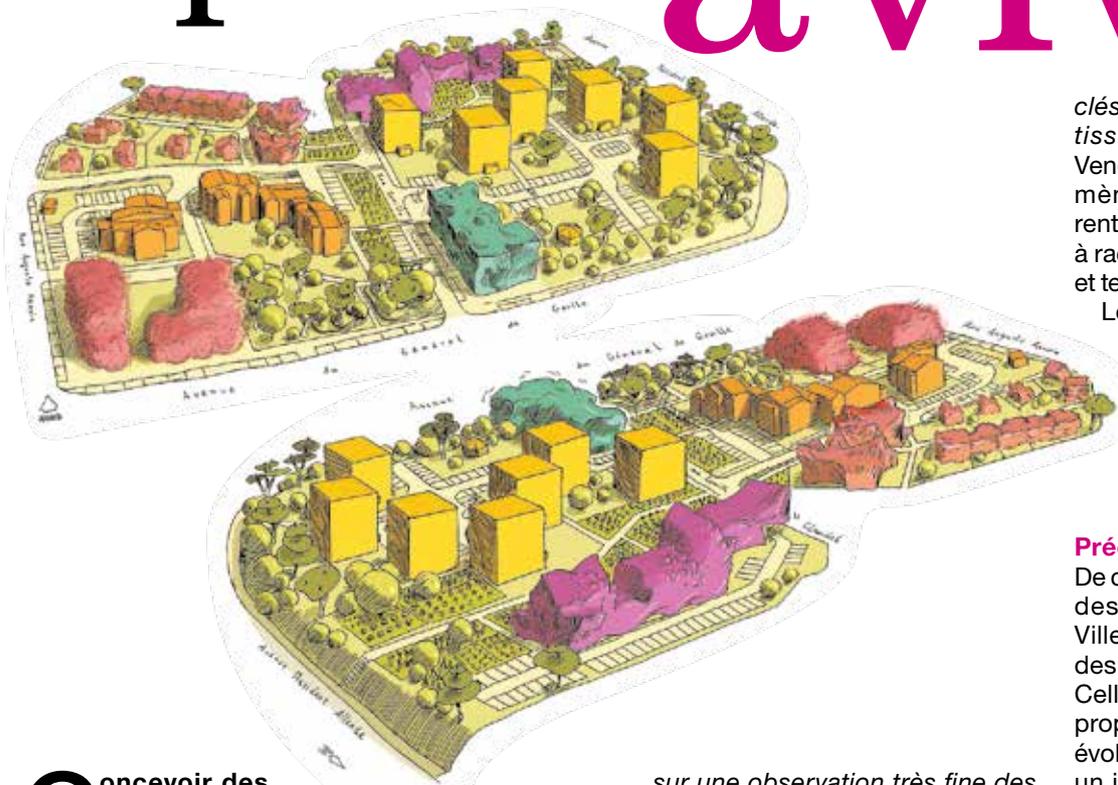
UN GRAND MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !



RÉNOVATION URBAINE

La rénovation du secteur Kerfrehour-Châtaigneraie franchit une nouvelle étape : réfléchir à des aménagements extérieurs accessibles à tous.

espaces à vivre



Dessin de Florent Grouazel.

Concevoir des aménagements extérieurs n'est pas une mince affaire.

Lieux de vie collective, ces espaces publics, sont un élément clé du bien-être individuel et social. La municipalité, dont la volonté est d'améliorer les conditions de vie de ses habitants, a fait appel à l'œil expert de Marie Venot de l'atelier conseil Villanthrope. Ergothérapeute de métier, elle s'est spécialisée dans l'urbanisme favorable à la santé et l'accessibilité universelle. Durant plusieurs mois, elle s'est rendue régulièrement dans les extérieurs des résidences de Kerfrehour et de la Châtaigneraie.

Projet humain

« La méthode que j'utilise s'appuie

sur une observation très fine des lieux et sur la collecte des habitudes de vie des habitants. » En étudiant l'interaction entre l'espace public et la vie qui s'y déploie, elle repère les problèmes du lieu ainsi que ses potentiels pour le faire évoluer à l'image de ceux qui l'habitent. Sa démarche est inspirée par un urbanisme visant la santé et l'accessibilité des habitants et se traduit par des espaces où il fait bon vivre, grandir et vieillir. « Je transforme le projet urbain en projet humain. »

Observations

« J'ai été très bien accueilli, l'idée était de passer du temps sur place, à des heures différentes pour ressentir les choses et partir à la rencontre des habitants et des acteurs

clés du quartier, petit à petit, j'ai tissé ma toile », raconte Marie Venot. Lors des entretiens qu'elle mène auprès de publics différents, les participants sont invités à raconter le lieu tel qu'ils le vivent et tel qu'ils l'imaginent dans le futur.

Les sujets abordés traitent des activités réalisées sur le quartier, des trajets effectués, des moyens de déplacement utilisés, des lieux fréquentés ou des aménagements extérieurs souhaités.

Préconisations

De ce portrait de quartier émergent des pistes de réflexion pour la Ville chargée de l'aménagement des espaces publics du quartier. Celles-ci mettent en lumière des propositions concrètes pour faire évoluer et construire un lieu ayant un impact positif sur la santé et l'autonomie des habitants et futurs usagers. Les aires de jeux, les activités de plein air, le lien intergénérationnel, la mobilité douce... rien n'est laissé au hasard, même la hauteur des bacs destinés aux plantations des jardins collectifs. « Toutes ces petites choses, pas à pas, forment un tout, vecteur de sens. » Une restitution de son analyse auprès des habitants du quartier, usagers et partenaires du projet est souhaitée par la municipalité lorsque les conditions sanitaires le permettront. Prendre le temps d'imaginer les choses fait partie intégrante de la transformation du quartier Kerfrehour-Châtaigneraie. D'autres phases de concertation avec les habitants jalonnent ce projet en constante mutation •

VOS 7 élus de proximité

Lanester a la réputation, bonne et fondée, d'être précurseur en matière de démocratie locale. Avec l'ambition de renforcer le lien étroit entre les habitant.e.s et la collectivité, 7 élu.e.s volontaires sont missionné.e.s par le Maire en qualité « d'élu.e.s de proximité ».

Les élu.e.s de proximité seront un nouveau maillon de la chaîne de la démocratie locale, leur feuille de route, construite collectivement, sera mise en place au premier trimestre 2021.

Ambassadeurs.rices

Élu.e.s de terrain, elles.ils seront à l'écoute pour recueillir les avis et les préoccupations des habitant.e.s mais aussi pour accompagner les projets collectifs. Chaque élu.e de proximité représentera la municipalité dans un secteur géographique, notamment lors d'évènements. Relais d'informations, elles.ils pourront échanger sur des sujets de la vie quotidienne, apporter des réponses, informer sur des projets de la municipalité ou encore orienter les demandes vers les services municipaux, le Maire ou le CCAS mais aussi vers d'autres ressources potentielles (institutions, associations...).

7 élus, 6 secteurs

Représentant.e.s privilégié.e.s des habitant.e.s, les élus de proximité sont affecté.e.s à un secteur géographique délimité sans pour autant être responsable d'une « annexe » de la mairie, ni un « médiateur pour les problèmes de voisinage ». Les secteurs se présentent selon une suite qui s'enroule du secteur 1, le plus éloigné du centre-ville, au secteur 6, le plus central. Le secteur 1 est divisé en deux sous-secteurs, réunis par une même proximité avec les espaces naturels. Deux élu.e.s seront donc identifié.e.s sur ce secteur. Les élu.es de proximité seront amenés à se relayer et coopérer sur un même secteur. L'écoute et le dialogue seront au cœur de leur mission •



Secteur 5:
Wametruha-Noël CILANE



Secteur 4:
Mickaël LEBLOND

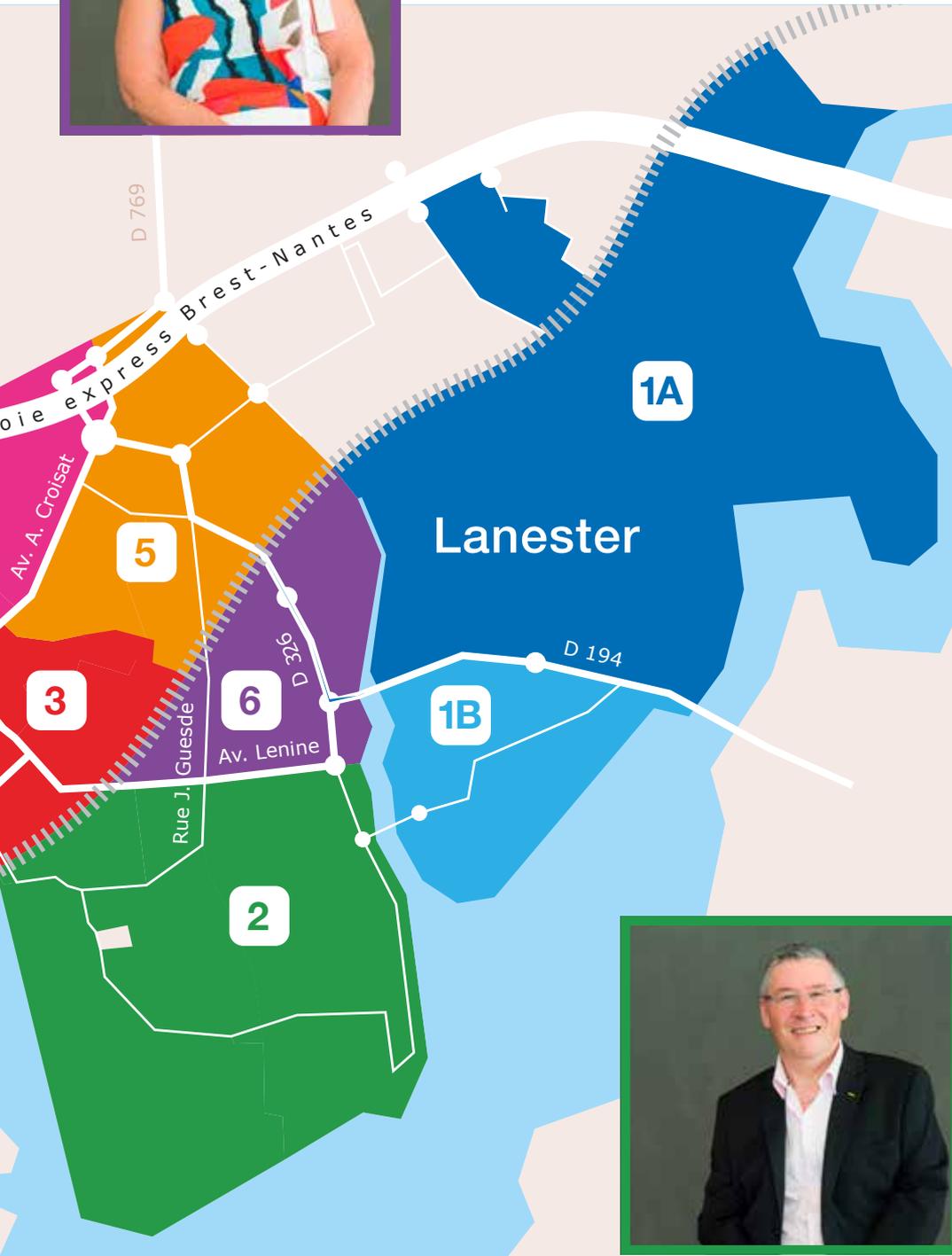


Secteur 3:
Guénola LE HUEC





Secteur 6:
Valérie DUVAL



Secteur 1A:
Monique BONDON



Secteur 1B:
Annick LE GAL

Secteur 2:
Rémy COQUELIN



Contact:
Formulaire Dem@t sur www.lanester.bzh
ou mairie@ville-lanester.fr

c'est voté

Retour sur les décisions adoptées lors de la séance du Conseil Municipal du 12 novembre 2020.

Hommage à Samuel Paty

En introduction de la séance, un discours d'hommage a été lu par le conseiller municipal Stéven Le Maguer, suivi d'une minute de silence.

Extrait : « *Vivre un tel drame dans notre république (...) est tout simplement insupportable, inacceptable. C'est pourquoi la Ville de Lanester adresse tout son soutien à la famille de Samuel Paty et exprime sa solidarité pleine et entière au corps enseignant durement touché par cette épreuve.* »

Vidéo et intégralité du texte sur www.lanester.bzh

Nouveau conseiller municipal

Après l'hommage rendu à Jean-Pierre Thoumelin, décédé le 5 octobre, un nouveau conseiller a été installé dans ses fonctions. Il s'agit de Louis Chambelland, 35 ans, médecin généraliste, qui intègre les commissions « politiques éducatives, loisirs, enfance, jeunesse » et « activités sportives ».

Candidature de Lanester pour un partenariat avec l'UNICEF au titre VILLE AMIE DES ENFANTS

La Ville de Lanester a depuis toujours placé l'enfance et la jeunesse comme prioritaires dans son action. Engagée depuis plusieurs années avec Unicef France et labellisée

« ville amie des enfants » depuis 2009, la Ville souhaite poursuivre ce partenariat en se portant candidate au renouvellement de ce label pour le mandat 2020-2026. Cet engagement repose sur un plan d'actions qui s'articule autour de 5 engagements sur les thèmes de la nutrition, de la lutte contre la violence ou encore de l'accompagnement des jeunes et des parents face aux défis de l'adolescence...

Adopté à l'unanimité

Soutien au monde associatif sportif et adoption du solde 2020 « Fonds pour la promotion du Sport »

La Ville de Lanester participe à la promotion de la pratique sportive notamment par le versement d'une subvention au « Fonds pour la promotion du sport » qui aide les associations au financement des déplacements, des formations, de l'arbitrage ou encore de l'aide au matériel. Comme d'autres, le secteur sportif a vu son activité mise à l'arrêt, les bénévoles et adhérents ne pouvant assouvir leur passion. La Ville marque son soutien en adoptant le versement du solde de ce fonds pour l'année 2020 d'un montant total de 42 254 euros •

Adopté à l'unanimité

PROCHAIN
CONSEIL
MUNICIPAL

Jeudi 11 février
Hôtel de Ville, 18 h
Ordre du jour et délibérations
consultables sur
www.lanester.bzh

EN BREF

Adoption d'un nouveau règlement intérieur du Conseil Municipal

Conformément à la législation, un règlement intérieur doit être voté dans les 6 mois suivant l'installation du Conseil. Ce document fixe l'ensemble des règles nécessaires à son bon fonctionnement. Il comporte 33 articles, regroupés en 6 chapitres, et le non-respect de ces règles peut entraîner l'annulation d'une délibération.

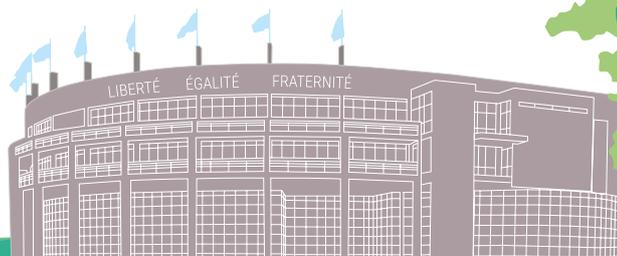
Adopté à l'unanimité

Présentation du rapport d'activités 2019 de Lorient Agglomération

Adressé chaque année aux communes membres de l'intercommunalité, conformément à la législation, ce document permet d'avoir une vision complète de toutes les actions conduites par l'agglomération aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population (transports collectifs, gestion des déchets, eau et assainissement...) qu'au travers des grands chantiers d'intérêt communautaire (développement économique, aménagement du territoire, habitat...)

Consultable sur www.lorient-agglo.bzh

> L'agglomération > Documents officiels



Lanester en images.....

L'esprit des fêtes illumine Lanester



FFH Photographie



FFH Photographie



FFH Photographie



Après une année 2020 perturbée, le monde associatif commence l'année 2021 avec une bonne nouvelle: l'ouverture de la nouvelle Maison de la Vie Associative et Citoyenne située sur l'ancien site de l'école Joliot Curie.

comme à la

La fête de la musique et l'inauguration du Parc Nelson Mandela Dulcie September en 2019, belle illustration de la vie associative et citoyenne à Lanester.



Hervé Cotonner

DE L'ÉCOLE À LA MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE : 1897-2021

- **1897** : Construction d'un groupe scolaire à Lann er Ster en Caudan.
- **1909** : Création de la commune de Lanester. Le groupe scolaire devient l'« école du bourg ».
- **1939-1945** : L'école est sinistrée pendant l'occupation.
- **1970** : Agrandissement du groupe scolaire.
- **1989** : Construction du préau polyvalent, décoré d'une fresque de Véronique Cougoulat-Bretel.
- **2007** : Les logements de fonction des enseignants sont affectés à d'autres utilisations.
- **Janvier 2021** : Ouverture de la Maison de Vie Associative et Citoyenne
- **Printemps 2021** : Inauguration

Forte de ses 180 associations, la ville avait besoin d'un lieu dédié à la vie citoyenne et associative.

La Maison des associations auparavant située dans l'ancienne mairie n'était plus adaptée à la pratique associative et impossible à remettre aux normes actuelles. Après l'ancienne mairie, ce sera donc une ancienne école, la première de Lanester, qui sera dédiée à la vie associative. La réhabilitation du site Joliot Curie permet de conserver ce lieu historique en l'adaptant aux normes et aux besoins actuels. Le lieu a été choisi pour son grand potentiel : souplesse d'aménagement, accessibilité, proximité du centre-ville et des arrêts de bus, possibilité de créer des places de stationnement...

Historique

Plus d'un siècle après avoir accueilli les filles d'un côté, les garçons de l'autre, le site sera en mesure d'ac-

cueillir dès janvier 2021, salariés et bénévoles des associations lanestériennes, de façon permanente pour certaines et ponctuelle pour d'autres. Sa rénovation a été pensée pour faciliter les échanges et les rencontres entre les associations. Son fonctionnement est basé sur la mutualisation des équipements pour en faire un lieu de partage citoyen.

C'est ouvert

Le projet décidé en 2018 a démarré en 2019, les travaux financés par la Ville de Lanester, Lorient agglomération et l'Ademe ont connu les aléas du confinement mais le projet a abouti en temps voulu. Les associations pourront investir le lieu dès janvier, si le contexte sanitaire le permet. L'inauguration officielle devrait avoir lieu au printemps. En attendant de pouvoir découvrir le lieu « en vrai », vous pouvez toujours la visiter en regardant la vidéo sur www.lanester.bzh.

maison

MUTUALISATION

citoyenne et associative

Le fonctionnement de ce nouveau lieu sera basé sur le partage et le respect, valeurs bien connues des associations.

Offrir aux salariés et aux bénévoles un lieu souple et fonctionnel, tel est l'enjeu de cette maison que les associations sont invitées à s'approprier et à partager. En fonction de leurs activités et de leurs besoins, ces dernières utiliseront le lieu de façon ponctuelle ou permanente. 7 associations rejoignent les 4 associations déjà présentes et bénéficient d'un local quotidien pour leurs activités. 23 associations se partageront différentes salles (permanences, réunions, activités, ateliers...) pour une utilisation régulière. Des créneaux leur seront attribués dans le cadre de leurs activités hebdomadaires ou mensuelles.

Synergie

Les créneaux restants permettront à toutes les associations d'effectuer des réservations pour organiser des conférences, des assemblées générales, des ateliers ou des réunions de travail. Toute association lanestérienne peut ainsi demander au service municipal Vie associative d'utiliser les locaux partagés. Les espaces de convivialité ou de libre travail associatif seront en libre accès, après avoir formulé une demande de mise à disposition d'un badge.



1985 : la première école de Lanester.

Co-construction

Ce lieu partagé sera doté d'un règlement intérieur dont les bases de fonctionnement (accès, horaires...) seront dans un premier temps écrites par la mairie. Les attentes et besoins des associations seront prises en compte pour co-construire les règles de fonctionnement de ce nouvel espace collectif. Une personne du service municipal « Vie associative » sera présente pour discuter du fonctionnement et de l'organisation du lieu avec les usagers les jeudis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h. Françoise Dumont, adjointe à la "participation des citoyen.n.es et des associations - Logement", tiendra elle aussi une permanence régulièrement pour échanger avec les associations sur leurs projets et ceux de la municipalité. Ce nouveau lieu fait le pari de la mutualisation et du partage de l'espace mais aussi de la construction de projets collectifs et inter-associatifs •

parole d'élue



Françoise Dumont adjointe à la participation des citoyen.n.es et des associations - Logement

« La vie associative lanestérienne va bientôt pouvoir reprendre. Cette reprise coïncidera avec l'ouverture de la Maison de la Vie Associative et Citoyenne. Lieu chargé d'histoire avec une identité singulière, ce nouvel espace, attendu par tou.te.s, sera propice à la mutualisation, à l'amélioration des conditions d'exercice et des coopérations entre associations. Ce nouvel équipement, nous le voulons comme un lieu ouvert, un lieu de partage et d'échanges apte à accueillir les initiatives citoyennes et associatives qui font la vitalité de notre ville. Donnons-nous rendez-vous pour l'inauguration ! »

RÉNOVATION

Seconde vie pour la 1^{re} école de Lanester: le site a été réhabilité pour faciliter la vie associative et les échanges entre associations.



ESPACES PARTAGÉS

- 2 bureaux pour les permanences
- 2 salles de réunion
- 3 salles d'activités (et de réunion si besoin)
- 2 ateliers
- 1 espace de convivialité équipé
- 1 espace de libre travail associatif équipé d'outils informatiques et d'un copieur-scanner-imprimante avec accès à internet en wifi
- Des locaux de stockage destinés au fonctionnement des activités.

lés. Le site est désormais accessible depuis l'avenue Colonel Fabien avec le double-sens cyclable prolongé. Un espace convivialité a été aménagé avec des tables de pique-nique. Côté verdure, 2 tilleuls d'Henry très florifères et odorants embaumeront la cour. Un mûrier platane au port étalé apportera de l'ombre. Une haie

renouveau

Construite en 1897, l'école Joliot Curie a été entièrement réaménagée afin de créer des espaces mutualisés qui seront préalablement réservés auprès du service municipal Vie associative. Quelques éléments de l'ancienne école ont été conservés comme le parquet dans une salle de réunion, du carrelage, une cheminée... La façade extérieure est restée à l'identique. Tout le reste a été réhabilité.

Chaufferie bois

Les travaux ont permis une amélioration thermique et énergétique notamment grâce à l'isolation des locaux et l'installation d'un éclairage LED. L'installation de faux plafonds offre un confort acoustique. Tous les sols et les murs ont été entièrement renouvelés. Les bâti-

ments extérieurs, le préau ludique et les toilettes attenantes ont été remis en état. Les 2 préaux ont été aménagés en boxes de stockage et en atelier de bricolage. Le site est relié à un système de chauffage écologique au bois récemment installé qui alimente également l'école maternelle Joliot Curie. Il s'agit de la troisième chaufferie bois construite à Lanester.

Cour de récré revisitée

Depuis l'extérieur, l'ensemble des espaces est accessible aux Personnes à Mobilité réduite (PMR). L'ancienne cour de récréation offre 30 places de stationnement dont 3 pour PMR. Ces places permettront de ne pas encombrer la rue Larnicol notamment du fait de la proximité avec l'école Joliot Curie. 13 appuis vélos (dont 1 abri 8 places) seront instal-

2021 : la Maison de la Vie Associative et Citoyenne.

de charmilles habillera les entrées et protégera les cheminements piétons le long du bâtiment notamment les rampes PMR. Des vivaces qui ne nécessitent pas d'arrosage apporteront des touches de couleurs au pied des arbres.

LA VILLE SOUTIEN LA VIE ASSOCIATIVE

- 551 000 € de subventions versées par la ville aux associations
- 20 000 m² de locaux mis à disposition par la ville (gymnases compris).
- 1 service municipal Vie associative dédié à l'accompagnement des associations.
- 1 élue adjointe à la participation des citoyens et des associations.
- 148 associations inscrites dans l'annuaire sur le site Internet
- 1,2 M€ : coût total de la rénovation du site

reportage pennad da gelaouiñ

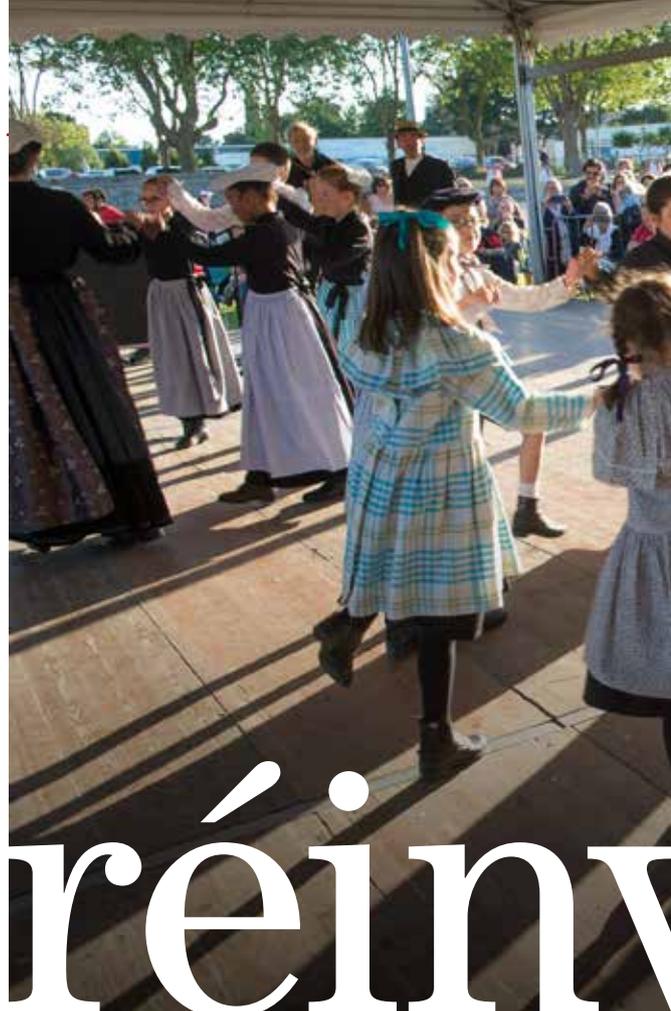
TÉMOIGNAGES

11 associations bénéficieront d'un local quotidien dédié et 23 d'un local à usage régulier. 6 d'entre elles nous dévoilent leurs attentes avant d'intégrer leur nouvelle maison.



L'art s'Emporte

« Nous profitons de ce déménagement dans les nouveaux locaux pour réinventer les ateliers, la période y est propice. Ils sont un peu plus petits que ceux utilisés précédemment rue Jules Guesde. Dans le contexte sanitaire, nous sommes obligés de revoir notre fonctionnement et notre organisation spatiale pour limiter le nombre de personnes lors des ateliers. Et le déménagement nous oblige à faire du tri, c'est une bonne chose ! Ce lieu partagé est un avantage, cela facilitera les actions communes avec d'autres associations. »



réinv

Cercle celtique Fistouled Lann Ar Ster

« Nous utilisions déjà le préau ludique pour nos répétitions. Maintenant l'environnement est plus agréable, c'est plus propre, plus clair, plus aéré. Nous pourrions aussi utiliser la salle de danse intérieure pour les répétitions des enfants. Le parking à proximité est désormais bien délimité. Nous conservons notre local indépendant mais nous pourrions, si nous sommes plus nombreux, utiliser exceptionnellement une salle de réunion. »

ense

Secours Catholique

« Les locaux sont tout neufs, beaux et lumineux. L'équipe a hâte d'emménager. La nouvelle disposition nous permet de repenser nos activités, de proposer de nouveaux ateliers et c'est l'occasion de faire du tri pour davantage se consacrer aux vêtements. Nous pourrions peut-être envisager d'élargir nos horaires. Le partage entre associations, c'est génial, on pourra se rendre service et peut-être exposer les créations de certaines associations.»





venter ensemble

Hervé Colonnaer

Les associations profiteront du nouveau lieu pour réinventer leurs pratiques, créer du lien et pourquoi des projets communs.

Association d'Horticulture et de Loisirs de Lanester (AH2L)

« Les locaux dont nous bénéficions à la Maison des Lavoirs depuis 2016 étaient devenus trop petits pour la quinzaine d'ateliers ou cours organisés par l'association. La mutualisation et la solidarité faisant partie de nos objectifs, l'opportunité d'intégrer le lieu nous a semblé une évidence. L'atelier "Bricolage", plus fonctionnel, permettra d'améliorer nos réalisations. La salle des activités, plus spacieuse, assurera une meilleure qualité d'accueil et de sécurité. Les cours de cuisine, qui seront réalisés dans une Maison de Quartier, permettront de mieux nous faire connaître. Nous attendons avec impatience de rompre l'isolement que nous vivons depuis plusieurs mois." Vivre ensemble » dans la diversité, est une richesse. »

Théâtre en do

« De prime abord, nous sommes très enthousiastes. Nous avons enfin un vrai lieu où stocker nos décors, un local de rangement haut de plafond, nous allons pouvoir mettre des poulies pour ranger nos costumes. Et nous pourrons fêter les anniversaires chaque mois dans la salle de convivialité. Les espaces sont magnifiques. J'ai moi-même habité cette école en tant qu'institutrice avec mes enfants, ce fût 5 ans de bonheur. Transformer cette structure en conservant le patrimoine pour le mettre à disposition des associations, c'est leur donner les moyens d'être ensemble, de créer du lien entre les gens. C'est un lieu qui ne demande qu'à vivre. »

Multi loisirs Lanester

« Pour nos ateliers de peinture sur porcelaine, de poterie et d'émaux, nous utiliserons un ancien préau réhabilité, un local tout neuf que nous partagerons avec l'atelier menuiserie de AH2L. Ce sera intéressant de voir comment d'autres associations travaillent. Le seul bémol concerne l'accès au bus qui est désormais plus éloigné que dans les autres locaux que nous utilisons à Kerfrehour et au centre social Albert Jacquard ainsi que les sanitaires qui sont au milieu de la cour. Mais nous allons nous adapter. Nous avons une approche positive. »

@alainno

URBANISME



Le Logis Breton

constructions en cours (et à venir)

En ce début d'année, un point sur plusieurs projets d'urbanisme qui devraient voir le jour dans les prochains mois à Lanester.

En parallèle du vaste programme de rénovation urbaine actuellement en cours sur le quartier de Kerfrehour-Châtaigneraie, plusieurs projets vont prochainement apparaître sur la commune. Ainsi, le quartier du Toulouen verra d'ici 2022 la construction d'un ensemble de 19 logements sociaux complétés de 20 stationnements. Commandité par Bretagne Sud Habitat, l'ensemble verra le jour derrière l'école Renée Raymond, après une rencontre avec le conseil d'école en juin dernier afin de rassurer sur la bonne intégration du projet dans le quartier. Près du cimetière du Corpont, les Hauts de ville prévoit la construction de 17 appartements répartis sur 2 petits immeubles, avec une livraison initialement prévue fin 2021 mais reportée en raison du contexte

sanitaire. Enfin, le projet des Hunes du Scorff et ses 47 appartements (du studio aux 5 pièces), programmé par Espacil sur une importante entrée de ville (Pont Saint Christophe), va se concrétiser lui aussi avec une livraison prévue d'ici fin 2022.

îlot Prévert

Après 40 ans d'existence, l'école maternelle Jacques Prévert a fermé ses portes en juin 2018 afin de permettre le regroupement des effectifs au sein de l'école Pablo Picasso toute proche. Après la déconstruction, la coopérative « Le Logis Breton » a démarré la construction d'un ensemble de 12 pavillons contemporains avec jardin, garage et places de stationnement privées. Cet îlot Prévert bénéficie d'un bel emplacement dans un quartier résidentiel calme et boisé, non loin du parc du Plessis. Certaines mai-

Les 12 pavillons de l'îlot Prévert devraient être livrés d'ici fin 2021.

sons sont évolutives et donc adaptables aux besoins des familles, avec la possibilité de création d'une chambre supplémentaire au-dessus du garage, et leur implantation a été pensée afin d'optimiser l'apport de lumière et d'intimité pour chaque foyer. Ces pavillons sont proposés en location-accession, un dispositif accordé sous conditions de ressources qui permet de verser une redevance composée d'un loyer et d'un complément épargné puis déduit par la suite du prix de vente. Les travaux sont en cours pour une livraison prévue fin 2021.

Bientôt sur les écrans

Les seniors du groupe « Histoire et Patrimoine » préparent une nouvelle production autour de l'évolution de l'urbanisme à Lanester. De saisissantes images en drone ont été réalisées pour l'occasion. De quoi découvrir l'ampleur des transformations de notre ville sous un angle inédit. Une projection de ce document exceptionnel sera programmée au premier semestre 2021. À ne pas manquer !

Compter les oiseaux

Les 30 et 31 janvier, munissez-vous d'un carnet et d'un stylo pour participer à l'opération « Comptez les oiseaux de vos jardins! ». Choisissez un lieu d'observation (votre jardin, votre école, votre lieu de travail, un parc...) et notez pendant une heure tous les oiseaux vus dans ce même lieu. Transmettez vos données sur la plateforme dédiée. Voilà, une façon ludique d'apprendre à reconnaître les espèces d'oiseaux qui nous entourent.

Fiche d'observation et informations sur <http://bretagne-vivante-dev.org>



Fabriquer un nichoir

Construire un nichoir à oiseau est facile mais il faut respecter certaines règles. Pour un nichoir en bois, privilégiez du bois non traité, d'une épaisseur minimum de 15 mm. Sélectionnez un bois résistant à l'humidité: sapin, mélèze, chêne... Il est conseillé de laisser l'extérieur du nichoir d'une couleur neutre. Pour l'intérieur, le bois doit garder son relief, ne le poncez pas afin que les petits puissent facilement sortir du nid. Assurez-vous de bien joindre les planches lors de l'assemblage pour garder l'intérieur au sec. Vous pouvez maintenant l'installer en hauteur, mésanges, rouges-gorges ou moineaux pourront s'y installer.

<https://eveil-et-nature.com/fabriquer-et-poser-nichoir/>

OISEAUX DES JARDINS

Les oiseaux jouent un rôle essentiel dans la biodiversité. Leur offrir le gîte et le couvert est la meilleure façon de les préserver.

plumes



L'hirondelle de fenêtre se distingue par son ventre blanc et l'absence de tâches rouges au front et à la gorge.

Consumation d'insectes parasites, dissémination des graines et pollinisation des plantes, témoignent de l'utilité des oiseaux dans nos jardins. Chaque année, l'opération « comptez les oiseaux de vos jardins! » donne de précieuses informations aux scientifiques sur la capacité des oiseaux à vivre en ville en fonction des aménagements urbains. Elle permet également de mesurer l'évolution des espèces qui connaissent, pour certaines, de dramatiques chutes d'effectifs. En 10 ans, près de 20 % d'hirondelles de fenêtre ont disparu. En cause, notamment, la raréfaction des sites de nidification et la destruction de leurs nids lors d'opéra-

tions de ravalement. Dans le cadre d'un projet du budget participatif, un hôtel à hirondelles va être installé au Jardin du Scarh. Cet emplacement garantit la présence de nourriture et de boue utiles à la construction du nid. Cet imposant nichoir servira aussi d'abri pour les chauves-souris qui pourront se réfugier dans des petites cavités situées sous la toiture. Savez-vous que les chauves-souris peuvent dévorer jusqu'à 600 insectes volants par heure? Durant cette période hivernale, pensez à installer des mangeoires remplies de graines ou des boules de graisse et continuez à observer vos nichoirs, des hôtes viendront peut-être y poser leur plumage.

BUDGET PARTICIPATIF

Le 26 novembre 2019, trois projets lauréats du Budget Participatif avaient remporté le choix des Lanestériens. Entre-temps, la crise sanitaire a chamboulé le planning prévisionnel de quelques mois dans la réalisation de ces projets.

du rêve à

Des passages piétons lumineux

Cette idée alliant prévention routière, sécurité de tous et respect des piétons, avait recueilli un franc succès. Au départ, Fatiha, la porteuse de projet, avait imaginé des dalles lumineuses au sol à trois endroits de la ville. Ce système ne garantissait pas une solidité nécessaire à un trafic routier important, et en cas de panne, les réparations auraient eu pour conséquence la fermeture de la circulation pour une quinzaine de jours.

Depuis, différents dispositifs ont été testés et cinq passages piétons dangereux ont été identifiés sur la commune. Morbihan Énergie accompagne la Ville de Lanester sur la mise en place de ceux-ci tout en subventionnant une partie des réalisations.

Expérimentations

Différents dispositifs ont pu être testés durant l'été. Une véritable mise en situation en pleine nuit

avec la porteuse de projet et les services de la ville. Le premier procédé expérimenté est l'installation de potelets répartis de part et d'autre du passage piéton et diffusant une lumière bleue qui met en relief les bandes blanches au sol. Le deuxième est un dispositif d'images projetées avec un suréclairage du passage piéton qui permet aux passants d'être vus et aux automobilistes de ralentir.

Des essais vont continuer à différents passages piétons de la commune. Les passages pressentis se trouvent avenue Ambroise Croizat, avenue Billoux, avenue Colonel Fabien, rue de la République et rue Marcel Sembat. Tous ces dispositifs seront installés au printemps 2021, excepté celui de l'avenue Colonel Fabien qui sera aménagé ultérieurement. Pourquoi? Des travaux de voirie pourraient modifier les lieux et le dispositif ne serait sans doute plus d'actualité.

L'équipe municipale souhaite faire évoluer le budget participatif, les modalités sont en cours de réflexion.

Jouons tous ensemble

Le projet porté par le conseil municipal des enfants (CME) permet à tous les enfants, y compris à ceux en situation de handicap, de pouvoir se retrouver et jouer ensemble au Parc du Plessis. Un cahier des charges a été rédigé et une consultation lancée. Le CME est consulté à chaque étape du projet. Ainsi, les enfants choisissent les jeux adaptés à tous, qu'ils souhaitent voir installer.

Choix des jeux

Un grand portique composé d'une balancelle enfant/adulte en face-à-face, d'une balançoire ronde en forme de nid d'oiseau et d'une balançoire classique verra le jour à proximité des structures de jeux actuels. Des panneaux destinés à appréhender le braille et la langue des signes seront implantés à proximité. L'inauguration du projet aura lieu au printemps 2021 au Parc du Plessis.



la réalité

Auprès de mon arbre

Planter arbres et arbrisseaux fruitiers pour tous, telle est l'ambition du 3^e projet. Glaner des pommes, des poires, des cerises, des prunes, des coings, des cassis ou des groseilles sera bientôt possible dans le quartier du Penher.

Le verger

Le verger du Penher sera implanté sur deux espaces non loin de la maison de quartier. Au total, une trentaine d'espèces différentes seront cultivées autour de Ti Penher et du square Kernec. L'association Arborépom a été consultée pour son expertise et ses conseils dans le choix des arbres retenus par les porteuses de projet, Juliette, Laurence et Jeanne. Elle fournira également des greffons de pommiers et poiriers anciens et rustiques, des essences présentes sur le territoire lanestérien d'avant-guerre et oubliées depuis. Le reste des plants est fourni par les pépinières Ladan installées dans le Finistère.

Calendrier

En décembre, des arbustes et arbres fruitiers porte-greffes ont été plantés sur les vergers. Ces porte-greffes recevront au printemps les greffons de pommes et de poires. Les habitants du quartier sont invités à la collecte de framboisiers pour l'espace cultivé à côté de Ti Penher. Les premières récoltes pourront se faire dès 2021 grâce aux arbrisseaux. Pour les arbres fruitiers, il faudra attendre quelques années pour déguster les récoltes.

100 arbres

Sur le reste de la commune, une centaine d'arbres seront plantés dans les trois prochaines années : des essences communes, un arbre remarquable, des arbres fruitiers ou à coques. Ce projet permettra d'embellir la ville, d'installer des flots de fraîcheur au sein des écoles et de continuer à protéger la biodiversité au sein de nos espaces urbains.

Terre vivante à L'Âne Esther

Ce projet lauréat de 2018 porté par Nicolas et Laëticia, avait permis la mise en place de plusieurs actions sur la commune : la création d'un page biodiversité dans le magazine municipal, l'installation d'un potager urbain près du centre social Albert Jacquard, l'achat d'une exposition itinérante sur la faune et la flore de notre territoire, l'installation de nichoirs à mésanges et d'hôtels à insectes dans les écoles qui le souhaitaient, ainsi que la mise en place d'un hôtel à hirondelles.

L'hôtel à Hirondelles et chauves-souris

Un hôtel à hirondelles, qui accueille également les chauves-souris, est un nichoir élevé par un poteau à 4,5 m du sol. Cette structure, fabriquée dans l'Aube, doit encore être acheminée jusqu'à Lanester pour être installée au Scarh à proximité du centre médico-social. La Ligue de Protection des Oiseaux a aidé les services de la ville à identifier les meilleurs sites sur la commune pour son implantation. Les premières hirondelles sont attendues au début du printemps. Les hirondelles et les chauves-souris sont des espèces protégées, vous trouverez un article à ce sujet en page 19 de ce magazine.

PISTES CYCLABLES 2021

à bicyclette

Parmi les engagements de la nouvelle équipe municipale, le déploiement des mobilités douces est un enjeu important du mandat. Des travaux sur deux axes routiers de la ville seront réalisés au 1^{er} semestre 2021 pour permettre aux cyclistes de circuler en toute sécurité.

Le rond-point de la Bollardièrre et la rue Léon Blum sont concernés par les travaux à venir cette année. Le premier projet consiste à sécuriser les cyclistes dans le rond-point de la Bollardièrre. Une bande en résine colorée et gravillonnée renforcera le marquage au sol sur l'anneau extérieur. Celle-ci sera doublée d'une bande blanche en tirets donnant priorité aux cyclistes engagés sur le rond-point. Ces travaux, réalisés de nuit, complètent des axes déjà aménagés pour les vélos entre la rue

Trudaine, la rue Youri Gagarine et la rue Général de Bollardièrre. Le deuxième projet consiste à aménager la rue Léon Blum, un axe important pour les déplacements vers le groupe scolaire Pablo Picasso. Un agencement de cette rue permettra la cohabitation de différents modes de déplacements. Les piétons partageront le large trottoir avec les cyclistes roulant à vitesse réduite pour la sécurité des uns et des autres. Le stationnement se fera désormais sur la chaussée et la vitesse de circulation sera abais-



Grand-Collas - Bosiane

L'aménagement des pistes cyclables sur le giratoire laissera la priorité aux cyclistes.

sée à 30 km/h. En effet, une vitesse réduite permet à chacun de pouvoir marcher, rouler, circuler en toute sécurité. Le passage piéton situé en milieu de section sera surélevé, et l'entrée de la rue Mably sera légèrement modifiée (meilleure visibilité, amélioration la priorité à droite, abaissement de la vitesse...).

VIE DÉMOCRATIQUE

Élections

Vous avez emménagé à Lanester ? Pensez à communiquer au service élections votre nouvelle adresse. Plusieurs possibilités pour effectuer la démarche :

- **Par mail :** mairie@ville-lanester.fr en joignant une copie de votre justificatif d'identité*
- **Par courrier** sur papier libre (envoyé à Mairie de Lanester – Service Élections – 1, rue Louis Aragon – 56600 Lanester ou déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie). Ce document doit être daté, signé et accompagné d'une copie de votre justificatif d'identité*
- **Au service élections** sur rendez-vous au 02 97 76 86 26, sur présentation de votre justificatif d'identité*

*carte nationale d'identité ou passeport



Éric Appéré

Dilennadeg

Dilojet oc'h e/da Lannarstêr ? Soñjit roiñ ho chomlec'h nevez d'ar Servij Dilennadegoù.

Meur a feson to d'en ober :

- **Dre bostel :** mairie@ville-lanester.fr, get un eilenn ag ho prouenn identelezh*
- **Dre lizher** àr baper (kaset da dTi-kêr Lannarstêr – Servij an Dilennadegoù – 1, straed Louis Aragon – 56600 Lannarstêr, pe laket e boest-lizheroù an Ti-kêr). An teul-se a ranko bout deziadet ha sinet get un eilenn ag ho prouenn identelezh*
- **Dre lakat emgav get Servij an Dilennadegoù** er 02.97.76.86.26, ha diskouez ho prouenn identelezh*

*kartenn-anv vroadel pe paseporzh

FESTIVAL

Le festival « Culture, Respect et Rencontres » doit avoir lieu le week-end du 12 au 14 février. Au rendez-vous: spectacles, workshops, battles de danses Hip-Hop, k'fé métier et bal décalé!



La tenue
de cet événement
est conditionnée
à l'évolution
sanitaire.

Nous espérons que « Culture, Respect et Rencontres » vous accueillera pour vous faire partager la culture urbaine, la culture du monde, le respect de chacun et la rencontre de tous.

La fièvre des battles au festival Culture, Respect et Rencontres.

s'initier et se perfectionner dans le voguing, la fusion salsa Hip-Hop, le top rock, et la danse contemporaine. À partir de 14 ans.

Informations et réservations sur www.lanester.bzh, www.quai9.bzh, Facebook lanesterjeunesse.

• Vendredi 12 février:

Spectacle *À mon bel amour* - Quai 9 (Voir encadré ci-contre).

• Samedi 13 février:

K'fé métier du Stud!o vous offre la possibilité de rencontrer des professionnels des arts du spectacle. **11h30:** danseur interprète, **13h30:** programmateur, administrateur culturel et **14h30:** DJ musicien.

Battles de 16h à 20h30 à Quai 9, animées par les DJ Marrtin et DJ Deheb, et les speakers Tutaulic (Tutu au mic) et Rodrigue. Les Battles 2VS2, catégorie Kids -14ans, unité urbaine, all style, et breakdance s'enchaînent sur le damier sous les yeux du jury.

Bal décalé à 21h à Quai 9: Ambiance funk, latino pour petits et grands.

• Dimanche 14 février:

4 workshops sont organisés pour

Transe chorégraphique

À *mon bel amour*, le spectacle de la chorégraphe Anne Nguyen, convie le spectateur à s'interroger sur la perception de l'individu, du collectif, de l'identité, de la beauté... De la danse classique à la danse contemporaine, du popping au krump, les 8 danseurs de la compagnie *Par Terre* nous partagent leur pratique, leur culture de danse. Cette représentation fascinante et hypnotique fait référence au cinéma, à la photographie, au défilé de mode, aux boîtes de nuit, à une transe générationnelle débordante de dynamisme et de joie. Cette communauté de danseurs, chacun dans sa discipline, chacun dans sa posture, chacun dans son style, ose se montrer, ose s'affirmer, ose s'aimer. Ils se transcendent, s'accordent ensemble, pour exister.

À *mon bel amour* - vendredi 12 février - 20h - Quai 9 - tarifs: de 5 € à 21 € - réservation: www.quai9.bzh

Rénovation énergétique

Pour lutter contre la fraude à la rénovation énergétique, les services de l'état ont mis en place le dispositif FAIRE pour vous accompagner dans vos démarches de rénovation et vérifier la fiabilité des entreprises. Une aide pour effectuer des travaux adaptés ou estimer le budget et les aides financières.

0 808 800 700 - www.faire.gouv.fr

Gare au monoxyde

Ce gaz inodore et invisible, parfois mortel, résulte d'une mauvaise combustion des dispositifs de production d'eau chaude et de chauffage (gaz, fuel, pétrole, bois...). Pensez à faire vérifier vos appareils par un professionnel. En cas de suspicion d'intoxication, aérez, arrêtez les appareils de combustion, évacuez les lieux et appelez les secours (112, 18 ou 15).

<http://inpes.santepubliquefrance.fr/>

PRÉVENTION

Veilleurs sur les réseaux sociaux, acteurs dans les structures dédiées à la jeunesse, les Promeneurs du Net conseillent et accompagnent les jeunes sur la toile.

Relais entre la vie connectée et la vie réelle, les Promeneurs du Net s'activent dans les structures dédiées à la jeunesse. Ces adultes référents, en lien direct avec les jeunes, utilisent les réseaux sociaux comme outil de médiation numérique. Leurs missions vont de l'éducation aux médias à la prévention des violences et du harcèlement.



e-éducation

Présence en ligne

Importé de Suède en 2012, ce dispositif de médiation numérique a été mis en œuvre par la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan en 2015. Dans le département, ils sont une centaine à avoir suivi une formation commune. Le Promeneur du Net contribue, par sa présence éducative en ligne, à alimenter de conseils les espaces fréquentés par les jeunes pour répondre à leurs préoccupations.

Écoute connectée

À Lanester, 4 animateurs remplissent ces missions au STUD!O ou au centre social Albert Jacquard. Professionnels de la jeunesse, ces Promeneurs du Net sont actifs sur différents réseaux tels que TikTok, Snapchat, Instagram, Discord ou Facebook. En veille permanente, ils consultent quotidiennement leurs différents fils d'actualité. Ils

s'adressent en premier lieu à ceux qui fréquentent leurs structures. Au STUD!O, l'équipe est à l'écoute des jeunes et de leurs parents. « *Nous sommes présents pour répondre à leurs questions, pour les accompagner dans l'utilisation des médias, pour développer leur sens critique et prévenir ainsi toute forme de cyberharcèlement.* »

Actions de proximité

Début 2020, pour répondre aux interrogations des parents, des ateliers « K'fé parents » sur la thématique des réseaux sociaux, se sont déroulés au STUD!O et au centre Albert Jacquard. En 2021, les promeneurs s'adaptent et se laissent porter au gré des besoins. Si vous avez des inquiétudes ou des questionnements, vous pouvez contacter le STUD!O et pourquoi pas initier un « K'fé parents » sur le paramétrage du contrôle parental. Des actions

seront également menées avec les établissements scolaires dans le cadre du festival Culture Respect & Rencontres •

Contacts : Service éducation, enfance, jeunesse et sports - 02 97 76 86 21
Mail : jeunesse@ville-lanester.fr
Facebook : Lanester Jeunesse

LES PROMENEURS DU NET RÉPONDENT À VOS QUESTIONS...

Parents

- Quelles règles d'utilisation établir avec mon enfant ?
- Ma fille de 11 ans souhaite s'inscrire sur Instagram, comment puis-je l'aider dans son paramétrage pour la protéger ?
- Comment protéger mon enfant de 16 ans du sexting ou du cyberharcèlement ?

Ados

- Je suis témoin ou victime de cyberharcèlement, comment agir ?
- Je suis victime de chantage à la webcam comment faire ?
- On se moque de moi et je commence à avoir mal au cœur, avec qui en parler ?

ÉTABLISSEMENTS CULTURELS

En période de confinement, l'envie d'évasion procurée par la culture a peut-être été plus forte qu'à l'accoutumée. Les équipements culturels municipaux fermés au public ont adapté leurs activités pour garder le contact avec leur public.

Pour certains, le confinement a été l'occasion de renouer avec la lecture, de (re)découvrir des films, d'écouter de la musique... Les usagers de la médiathèque ont pu emprunter des documents grâce au service « prêts à emporter » mis en place lors du 1er confinement. Après avoir réservé jusqu'à 10 documents (sur le site internet de la médiathèque ou par téléphone), rendez-vous était pris pour retirer son sac de documents. « L'échange téléphonique a permis de garder un contact direct entre les usagers et le personnel de la médiathèque ravi de pouvoir continuer à conseiller », explique Patrick Daum, directeur de la médiathèque. Les documents

Cours de piano en visio au Conservatoire.

empruntés étaient mis en quarantaine pendant 3 jours. Les tâches de bibliothéconomie ont été assurées comme à l'accoutumée : acquisition, veille, catalogage, mise à disposition de nouveautés. Mission moins visible du public et impossible à faire à distance : la reliure assurée tous les jours pour prendre soin des livres, eux aussi à protéger.

Crayons et claviers

Pour garder le lien avec ses élèves, Sébastien Coueffic, responsable de l'atelier municipal d'arts plastiques leur a proposé de réaliser des sujets chez eux. « Ils ont dû fournir un effort supplémentaire car la pratique des arts plastiques est contraignante à domicile du fait du manque d'espace et de fournitures. J'ai donc rédigé le sujet en considérant le manque de moyens, le plus important étant d'assurer la

continuité. » Les adultes se sont inspirés de Claude Monet pour réaliser une série de peintures ou de dessins à partir d'un motif selon différents moments de la journée. Les enfants de 8-10 ans et les adolescents ont illustré en une seule image le poème « Liberté » de Paul Éluard en s'inspirant du travail de Fernand Léger, c'est-à-dire en utilisant des couleurs primaires et secondaires. Les élèves artistes ont ainsi profité du confinement pour porter un autre regard sur leur environnement quotidien et transformer une contrainte en expérience créatrice.

Musique et écrans

Après le 1^{er} confinement, l'équipe du Conservatoire avait anticipé en termes de moyens techniques et de contenus pédagogiques. 6 postes, dont deux grands tableaux numériques, ont été équipés pour permettre la visioconférence. La fibre a été installée et la bande passante adaptée. « Les cours ont lieu à distance pour tous les élèves des 1^{er} et 2^e cycles et en présentiel pour les élèves de premier cycle. La totalité des élèves du Conservatoire ont ainsi pu suivre leurs cours. Les partitions interactives et les accompagnements enregistrés ont pu être expérimentés pendant cette période », précise François Ménard, directeur du Conservatoire.

S'adapter

Les spectacles de Quai 9 étant annulés, l'équipe a travaillé aux remboursements des 2 saisons tout en anticipant sur les prochains spectacles. Les archives municipales ouvertes au public sur rendez-vous pouvaient accueillir 1 seul chercheur au lieu des 4 habituels. L'opération « Mémoires de confinement » initiée en septembre se poursuit, les nouvelles contributions sont les bienvenues. La galerie la Rotonde de l'Hôtel de Ville a adapté son fonctionnement en proposant des visites guidées de l'exposition de Marie Saabach en petits groupes, cela afin de toujours rendre accessible la culture à un large public, même confiné •

confinés et cultivés



HANDBALL

Mathieu Hurtaud, entraîneur de l'équipe N1, composée de joueurs professionnels et semi-professionnels, revient sur le confinement, période compliquée pour le club, ses joueurs et tous les sportifs.

En période confinée, le manque de sport perturbe autant le corps que l'esprit et ce quel que soit son niveau de pratique. Le fait de ne pouvoir se déplacer à sa guise à pied, en courant, en marchant, à vélo, de pratiquer son sport comme à l'accoutumée nous fait ressentir à quel point tête et corps sont liés et ont tous deux besoin d'activité physique. Le manque crée le besoin.

Arrêt forcé

Passer de « 8 entraînements par semaine avec des matchs » à « rien », le choc est rude, physiquement et mentalement. Lanester Handball, comme tous les clubs sportifs, s'est mis à l'arrêt en novembre et décembre 2020 espérant pouvoir reprendre en janvier (N.D.L.R. : à l'heure où cet article est rédigé, les fédérations n'ont aucune certitude quant à la date de reprise des clubs). Entraînements collectifs en extérieur interdits et salles fermées, les entraîneurs ont accompagné et suivi les joueurs à distance pour s'assurer que le moral lui était toujours là.

Saison en pointillé

Avant le 1^{er} confinement, en février, les joueurs de N1 ont perdu le match Élite qui leur aurait permis de passer en division au-dessus. Quand l'équipe a repris les entraînements le 3 août, elle a été contrainte de s'arrêter rapidement pour cause de cas positifs au sein de l'équipe. « En



une saison en pointillé

Lors de la reprise, deux priorités : le plaisir et la motivation.

août et septembre, les joueurs étaient testés toutes les semaines », se souvient l'entraîneur Mathieu Hurtaud.

Rebelote

Dès novembre, le club étant à l'arrêt, les joueurs professionnels se sont retrouvés au chômage partiel, disposant de plus de temps pour s'entretenir individuellement par rapport aux semi-professionnels qui travaillaient. Lors du 1^{er} confinement, en avril-mai, le club avait proposé aux joueurs des séances et un planning individuel pour préparer la nouvelle saison. « Cette fois, nous leur avons suggéré de faire 2 à 3 séances par semaine avec du cardio et du renforcement. Certains ont acheté du matériel de musculation et pratiqué le footing dans le périmètre d'1 km. Mentalement les joueurs ont pris un coup avec ce 2^e confinement. On ne voulait donc pas en rajouter avec un protocole à respecter. Ils étaient déjà suffisamment frustrés et démotivés. On veut que le hand reste un plaisir. »

Motivation et plaisir

Tels seront les 2 objectifs quand la fédération donnera son feu vert pour la reprise. Les entraîneurs auront alors 6 semaines pour « réathlétiser » les joueurs avant de reprendre les matchs. « On fera du cardio, de la musculation et un peu de hand. Mais la priorité sera de retrouver du plaisir et de la motivation », assure Mathieu Hurtaud.

Solide

Si cette période est compliquée pour les joueurs, elle l'est aussi pour les entraîneurs : il faut continuer à s'organiser, se projeter, faire bonne figure et chercher la motivation. « Nous prenons des nouvelles des joueurs mais nous en avons peu à leur donner. On ne sait pas comment ça va se passer, ni dans quelles conditions on va reprendre, si les matchs seront en huis clos ou avec du public, ou si ce sera une saison blanche. Nous sommes dans l'attente, nous n'avons encore jamais connu ça, c'est stressant et frustrant mais le club est solide », confie Mathieu Hurtaud.

À VENIR

Bonne nouvelle pour les (nombreux) adeptes de sports de glisse et de sensations fortes : la réhabilitation de l'équipement de la zone du Scarh est dans les tuyaux.

L'histoire commence en 2010, lorsque la municipalité est interpellée par un groupe de jeunes Lanestériens amateurs de skateboard, BMX et autres rollers. Leur souhait ? Un site digne de ce nom pour pratiquer leur passion car, selon eux, les lieux dédiés disponibles dans l'agglomération, en structures modulaires, sont peu adaptés. La Ville accueille favorablement la demande et crée avec eux un groupe de travail autour du projet. Un budget de 250 000 euros sera alloué à la création d'un espace favorisant la fluidité entre les disciplines, et conçu par une agence de référence. Un modèle d'équipement encore rare en Bretagne à cette époque, et dont l'implantation au Scarh, un site facile d'accès en entrée de ville, préfigure un authentique pôle d'attraction qui favoriserait la promotion de ces pratiques et l'image de la ville.

Réussite

Pari gagné ! Inauguré en 2013, le skate park rencontre un vif succès et trouve son public, mêlant joyeusement jeunes débutants et adeptes chevronnés venus parfois de loin. Le site fait l'objet d'un réaménagement paysager par les services de la Ville et sera complété par la suite d'un arbre à basket et d'une structure de pratique sportive en plein air, héritée du Budget Participatif, faisant de la zone du Scarh un espace de promenade familiale et de loisirs en bordure du Scorff, jusqu'à devenir un lieu de rassemblement festif comme lors de la fête de la musique.

Malfaçons

Mais dès 2015, les utilisateurs alertent sur des défauts de conception et des dégradations

alarmantes du béton. La Ville engage alors une procédure et des expertises qui révèlent des malfaçons de la part de la société en charge de la construction. Un compromis financier permet d'engager des travaux de remise en état, mais une nouvelle expertise révèle des malfaçons plus importantes encore. Le 3 septembre 2018, la partie « bowl » du skate park doit être fermée au public pour raisons de sécurité, et une longue procédure judiciaire s'engage...

Le bowl, au cœur de la procédure juridique et interdit d'accès depuis 2018.

La suite

Après les résultats de l'expertise en juillet 2020, la Ville s'engage aujourd'hui dans la rénovation du site, tout en continuant la procédure contentieuse. Une annonce qui était très attendue, comme l'a démontré la remise aux élus d'un diagnostic rédigé par un collectif de jeunes usagers en septembre. Afin de compléter cet état des lieux, une large concertation via les réseaux sociaux a permis de réunir plus de 350 contributions. L'ensemble de ces éléments va permettre à un comité de pilotage réunissant élus, usagers, services et concepteurs de dessiner les contours des travaux à entreprendre pour un skate park rénové et amélioré, sans attendre la régularisation financière qui interviendra à l'issue de la procédure judiciaire •

Contact : Direction Éducation Enfance Jeunesse et Sport : 02 97 76 86 21

skate park version 2



Guillaume Dantas

SCOLARITÉ AUTREMENT

Le Pa@s offre aux enfants et à leurs parents un accompagnement à la scolarité. Une autre façon d'apprendre, parfois de renouer avec l'apprentissage et de créer du lien entre l'école et la famille.

Apprendre n'est pas toujours chose aisée, que ce soit pour l'enfant ou pour les parents.

Le Pa@s, Point d'accueil et d'accompagnement à la scolarité, propose aux familles un accompagnement à la scolarité au sens large. Car apprendre ce n'est pas seulement écrire une dictée, réciter une poésie ou des tables de multiplication par cœur, mais bien prendre plaisir à découvrir et à comprendre.

Enfants et parents

En tant que service public, ce dispositif proposé par la Ville, s'adresse à tous. Valable 1 an pour 5 euros, la carte Pa@s donne accès à de l'aide aux devoirs dans les 5 maisons de quartiers, à des ateliers parents-enfants et à un temps d'étude surveillée à l'école. Ce dispositif s'adresse aussi bien à un enfant qui rencontre des difficultés d'apprentissage ou qui a besoin d'un accompagnement en fin de journée pour faire ses devoirs. Pour les parents qui rentrent tard du travail ou qui traversent une période compliquée pour accompagner leur enfant dans sa scolarité, ce dispositif d'aide s'avère être un soutien de taille. Les accompagnateurs sont formés et servent d'intermédiaire entre les enseignants et la famille pour relancer, remotiver, donner des conseils et favoriser l'égalité des chances en matière d'apprentissage.

Devoirs et plaisir

Les devoirs sont parfois la première chose à laquelle on pense quand on évoque l'aide à la sco-

Le Pa@s ne se limite pas à l'aide aux devoirs, il permet de découvrir de nouvelles activités et d'apprendre autrement.

plaisir d'apprendre

larité. « Devoirs », le mot en tant que tel porte l'idée de contrainte. En fin de journée, ce temps n'est pas toujours une partie de plaisir que ce soit pour les enfants qui doivent se replonger dans leurs cahiers après l'école, ou pour les parents qui doivent trouver les ressources nécessaires pour expliquer avec pédagogie. L'aide aux devoirs n'est pas là pour refaire l'école après l'école mais pour proposer des outils ludiques, redonner du sens aux apprentissages et ce avec plaisir. On peut apprendre ses tables de multiplication à l'aide de coloriages, de mandalas ou même de cocottes en papier. Grâce au cahier de liaison, les enseignants et les parents suivent l'évolution de l'enfant, peuvent échanger avec lui sur les exercices pratiqués.

Faire ensemble

Le Pa@s ne se limite pas à l'aide aux devoirs, il permet de découvrir de nouvelles activités et d'apprendre autrement. La carte offre une journée de découverte dans un accueil de loisirs et un abonnement à la médiathèque. Lors

LES ACTIVITÉS PA@S DE 17H À 18H30

- **Lundi et mardi** : aide aux devoirs
- **Jeudi** : ateliers parents-enfants
- **Vendredi** : activités ludiques et éducatives

des ateliers parents-enfants du mardi, les animateurs proposent des sorties à la médiathèque, à la ludothèque, à Saint Niau, à Saint Guénaël pour pratiquer le kayak... Les parents sont investis et les projets sont construits avec eux avec cette question : que veut-on transmettre aux enfants ? On fait appel à leurs compétences pour mettre en place des ateliers cuisine ou couture, pour créer des costumes en vue d'un carnaval par exemple.

Égalité

La crise sanitaire et le confinement ont impacté l'apprentissage scolaire accentuant parfois les difficultés. C'est pourquoi lors du deuxième confinement, l'aide aux devoirs a été maintenue afin de ne pas creuser les inégalités. Il semblait essentiel de recréer du lien et de permettre un accompagnement quand la distanciation sociale, nécessaire d'un point de vue sanitaire, a pu être déléguée pour les apprentissages scolaires.

Contact :
Service Politique de la Ville
02 56 37 10 42

soutenons les commerces de proximité

*J'achète chez
mon commerçant
de proximité,
et toi ?*



Quinzaine commerciale

Plus de 80 commerces volontaires ont participé au jeu concours organisé en octobre en partenariat avec la Ville de Lanester et l'association des commerçants. 100 euros de bons d'achat par commerce participant ont été remis aux gagnants du jeu concours.

Aide aux loyers

Une vingtaine de demandes ont été déposées pour bénéficier du dispositif d'aide aux loyers déployé par la ville pour soutenir les commerces ayant connu une baisse d'activité d'au moins 30 % de mars à juin 2020.

Près de 23 000 euros d'aides ont été versés.

Aide aux loyers

Les commerçants concernés peuvent déposer un dossier par courrier ou via le formulaire en ligne sur www.lanester.bzh ou par mail à mairie@ville-lanester.fr.

Plus d'infos sur les modalités concernant l'aide aux loyers commerciaux sur www.lanester.bzh

le Carnet ar c'harned

AOÛT 2020

Décès

05 : Jonathan Le Bouter, 39 ans

SEPTEMBRE 2020

Naissance

01 : Célestin Rafik Le Moël

OCTOBRE 2020

Naissances

03 : Romane Le Garrec

: Mélyna Hadid

11 : Arthur Jalilyan

21 : Arthur Le Toullec

26 : Sybille Guyot

28 : Baptiste Guyot

31 : Louis Lhumeau Kowalska

Mariages

10 : Orhan Kalyoncu
et Mehriban Akturk

17 : Marine Schmidt
et Jordan Thebes

29 : Yoan Moreau
et Vincent Le Guennec

31 : Magali Vaillant
et César Pach Mambou

Décès

02 : Jean-Claude Moreau, 54 ans

03 : Yves Daniel, 81 ans

04 : Annik Le Borgne épouse
Stephant, 88 ans

05 : Jean-Pierre Thoumelin, 69 ans

12 : Jean Saint Jalmes, 64 ans

14 : Jean Le Doussal, 84 ans

17 : Émile Lotode, 92 ans

22 : André Fristot, 93 ans

NOVEMBRE 2020

Naissances

04 : Ayden Coupancec

05 : Maëly Menu Diaby

06 : Charlyne Buvet Le Livec

10 : Jeanne Tronscroff Bouteloup

12 : Maël Ezanno

14 : Khélyann Penvern

18 : Amélia Bisson

23 : Saul Körösi

: Alparslan Bengü

Décès

01 : Lucien Jaouen, 78 ans

: Raymonde Brien épouse

Douerin, 89 ans

04 : Joséphine Le Floch veuve
Le Dorze, 93 ans

07 : Denis Vaugrenard, 74 ans

09 : Joseph Le Puillandre, 83 ans

10 : Mélanie Le Corre épouse

Le Mouillour, 79 ans

: Marie Le Mene, 72 ans

12 : Irène Le Gallo veuve

Perron, 73 ans

15 : John Lequeux, 83 ans

18 : Jean Coulin, 76 ans

21 : Joseph Mordeglo, 65 ans

22 : Anne Souquet épouse

Fraisse, 65 ans

24 : Eugène Le Mouel, 96 ans

25 : Yvette Grave veuve

Nicolas, 85 ans

**Les naissances, mariages
ou décès non publiés n'ont
pas fait l'objet d'un accord
de parution.**

> Lanester Ambitions Communes

Loi de sécurité globale, la goutte qui fait déborder le vase sécuritaire :

Depuis plusieurs années, notre pays penche vers toujours plus de sécurité. Les libertés publiques et individuelles se réduisent comme peau de chagrin. La sémantique évolue. L'expression « Forces de l'ordre » remplace les mots de « policier » ou de « gardien de la paix ». Les policiers proches de la population, cultivant une relation avec le citoyen, sévissant quand il le faut, obéissent désormais, au nom de la sécurité, aux consignes récurrentes axées sur la répression. Cette dérive illustre le détricotage des services publics de l'État, dépourvus de moyens pour travailler en proximité, contraints de se cantonner aux actions de contrôle.

Nous reconnaissons la police comme garante de « l'usage légitime de la force » par l'utilisation de moyens et techniques réglementaires. En revanche nous ne pouvons cau-

tionner « la violence légitime » et l'usage abusif de ces mêmes techniques et moyens. Soyons vigilants à ne pas faire d'amalgame et gardons espoir dans le sens du service public qui habite nos policiers, ces mêmes fonctionnaires que nous applaudissons il y a peu face aux actes barbares. Mais les violences policières, le racisme, reconnus jusqu'au sommet de l'État, brisent le lien de confiance entre Police et citoyens. Une spirale dont il faut absolument sortir.

Malheureusement la « loi de sécurité globale » n'y est pas et se présente comme le dernier épisode de cette dérive sécuritaire. L'article 24, à la une des médias, ne doit pas occulter le reste du texte, tout aussi liberticide. Il faut s'inquiéter de la poursuite du désengagement de l'État, enclin à faire porter, sous couvert d'expérimentations dont on connaît l'issue, ses prérogatives par les

collectivités locales en incitant la montée en puissance des polices municipales. Il faut s'inquiéter de la récupération des agents de sécurité privés avec des pouvoirs de contrôles étendus. Il faut s'inquiéter de l'usage des nouveaux outils d'enregistrements vidéo et du « flou » autour de la reconnaissance faciale dans l'espace public.

Nul doute que les citoyens, et parmi eux, policiers et gendarmes, aspirent à être protégés et à vivre ensemble, en sécurité. Nul ne conteste la lutte légitime contre la délinquance et le terrorisme. Mais pas au prix de notre liberté!

« Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre, et finit par perdre les deux. » (Benjamin Franklin)

Philippe Jumeau, Rémy Coquelin

La gouvernance intercommunale... c'est aussi une histoire d'amour

6 mois pour écrire un projet de territoire partagé entre les 25 communes de l'agglomération. C'est un de nos engagements de notre contrat de mandature concernant l'Agglomération.

Cela nous paraît LE chantier prioritaire de l'échelon intercommunal tant il est évident aujourd'hui que les décisions communautaires impactent largement notre quotidien. C'est également LE moment que l'agglomération doit saisir pour enfin tisser des liens entre l'intercommunalité, les communes et les habitant.e.s. C'est de la crédibilité de l'échelon intercommunal et de la lisibilité de son action dont il s'agit.

La majorité de Droite a repris cette idée à son compte : très bien, pour ne pas dire enfin, mais tout reste à faire fin 2020 et il y a un problème de méthode!

Communication faible voire inexistante, prise

de décisions unilatérales, absence de concertation, indifférence... une attitude de l'exécutif intercommunal totalement sidérante et à mille lieues de notre vision de la gouvernance sur le Pays de Lorient.

Au-delà de nos divergences politiques, nous sommes prêts pour participer à un dialogue ouvert et constant, faire entendre la voix des Lanestériens et Lanestériennes et porter nos valeurs de gauche, écologiste et solidaire.

Nous savons que l'ensemble des communes peut se réunir autour de quelques axes indispensables pour la résilience de notre territoire : basculer notre modèle économique vers la création d'emplois non délocalisables, accompagner la transformation du modèle agricole pour tendre vers l'autonomie alimentaire ou encore investir pour l'autonomie énergétique.

Écouter, faire attention à l'autre, communi-

quer, montrer des preuves d'amour au quotidien... finalement la qualité d'une gouvernance intercommunale réussie n'a rien à envier aux fondamentaux qui ont nourri les plus belles histoires d'amour...

Hélas, l'inverse est aussi vrai.

Rose Morellec

PERMANENCE DES ÉLUS MAJORITAIRES

> Le Maire reçoit une demi-journée par semaine sur rendez-vous au 02 97 76 81 41.

> Permanence des adjoints au Maire le samedi matin sur rendez-vous au 02 97 76 81 46.

Port du masque obligatoire pendant les permanences.

ÉLUS MINORITAIRES

> Les Progressistes

Le plan de relance moteur de la transition écologique

Selon l'ONG mondiale Climate Transparency, seuls les plans de relance de la France, l'Allemagne et la Belgique ont intégré l'urgence de la transition écologique. **En effet, sur les 100 milliards prévus en France, 30 milliards sont fléchés sur l'écologie soit un doublement des dépenses.**

Si l'on retrouve en priorité la rénovation thermique des bâtiments et le déploiement de l'hydrogène vert, le plan propose de nombreuses autres actions allant du soutien

aux villes durables à la lutte contre l'artificialisation des sols ou l'amélioration de la gestion des déchets par exemple. Pour le directeur de l'IDDRI¹, ce plan de relance prouve que l'on peut « **sauver l'économie et mener la transition écologique** ».

Nous proposons que la ville de Lanester soit en première ligne pour répondre aux appels à projet pour bénéficier de financements conséquents au service de la transition écologique. En effet, leur obtention

n'est pas automatique et nécessite un dossier argumenté décrivant un projet précis comme le schéma cyclable ou l'escale de bateau-bus par exemple. Ceci nécessitera une co-construction en mode projet incluant les habitants, la municipalité et l'agglomération.

1 - Institut du Développement Durable et des Relations Internationales

Claudine de Brassier, Pascal Flégeau, Carmen Le Borgnic et Vincent Keryvin

> Bien Vivre à Lanester

Commune et traditions de Noël, un lien indéfectible

Des célébrations du retour de la lumière à celles de la nativité chez les Chrétiens, jusqu'au Noël quasi laïque que nous connaissons désormais, le besoin de se retrouver dans un cadre joyeux et festif a toujours été une absolue nécessité.

Noël est une référence culturelle qui nous stabilise dans nos racines, qui porte des valeurs de famille, de transmission des traditions, de solidarité de fraternité et qui fait sens au-delà des appartenances religieuses. L'effervescence et l'esprit tout particulier qui règnent pendant cette parenthèse de fête font globalement consensus. Avec le

sapin décoré, le père Noël et les illuminations, c'est le subtil mélange de bienveillance, de magie, de joie des petits et des grands, qui atténue les contrariétés, suscite les élans de générosité et fait revivre les âmes d'enfant. Cette année 2020 ne nous aura pas épargnés et le virus n'aura pas permis aux communes de voir Noël en grand. Au sortir de cette crise, il y aura, en dépit d'un budget contraint, matière à envisager différemment les futures animations festives de la ville. En y impliquant davantage les associations. En élargissant le périmètre d'illuminations des rues dont sont demandeurs les habitants, en imaginant des

manifestations favorisant les liens intergénérationnels. Regardons autour de nous, le village de Pont Scorff et la ville de Ploemeur offrent des marchés magnifiques. La troisième ville du Morbihan semble bien à la traîne.

Pour mémoire, la liste « bien vivre à Lanester » incluait dans son programme, un Grand Noël magique. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous !

David MEGEL, Christelle MAHO
Facebook : bien vivre à Lanester.

> Lanester En Commun

Lanester En Coulisses : Nouveau concept vidéo sur YouTube

Lanester En Commun expérimente un nouveau concept vidéo sur notre chaîne YouTube. L'objectif : restituer les coulisses du Conseil Municipal, tout en ayant des échanges politiques plus approfondis.

Nous y évoquons des sujets tels que la place de la publicité, l'impact de l'élévation du niveau marin sur notre territoire, les risques de gentrification (embourgeoisement, boboisement), la préparation budgétaire, etc. L'émission donne à voir le travail de préparation en commun avant les commissions municipales. Celles-ci réunissent des élus et agents qui traitent de tous les sujets qui sont ensuite votés en Conseil Municipal.

Les « bordereaux » (documents traitant chacun d'un sujet) sont généralement transmis quelques jours avant la réunion de commission concernée. Ils sont étudiés par des membres de Lanester En Commun qui, par la voix de notre élu (moi-même), peuvent

questionner la majorité municipale et discuter avec les autres élus et agents afin d'y voir plus clair. Ce travail de fond, nous souhaitons le partager avec le plus grand nombre de citoyen.ne.s de Lanester et au-delà. Nous cassions déjà les codes de la communication politique, faisons tomber les murs de l'entre-soi d'une « démocratie » sclérosée.

Nous souhaitons susciter l'intérêt populaire pour la politique locale. C'est la raison pour laquelle nous demandons depuis des mois la diffusion vidéo des Conseils Municipaux. C'est essentiel, n'attendons pas : décryptons publiquement et régulièrement les coulisses de la vie politique de Lanester.

En exclusivité sur YouTube, découvrons Lanester En Coulisses !

Alexandre SCHEUER, élu insoumis
avec Lanester En Commun
LanesterEnCommun@gmail.com

PERMANENCES DES ÉLUS MINORITAIRES

- > « Les Progressistes » : 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h30. Sur rendez-vous au **02 97 76 81 49**
- > « Bien Vivre à Lanester » : 2^e et 4^e samedi du mois de 10h à 11h30. Sur rendez-vous au **02 97 76 81 49**
- > « Lanester en commun » : sur rendez-vous à **lanesterencommun@gmail.com**

Port du masque obligatoire pendant les permanences.



HOTEL DE VILLE
T. LÉNÉ

2021

Bonne année
Blegad mat